



CDI changé en cdd sans contrat ni déclaré

Par Corte13

Bonjour après avoir fait un essai concluant l'employeur m'a proposé un CDI à temps complet mail a l'appui j'ai donc travaillé 3 jours dans l'entreprise sans contrat de travail après avoir demandé à plusieurs reprises à qui je devais fournir mes papiers pour signer mon contrat mail a l'appui plus aucune réponse de l'employeur jusqu'à ce que je saisisse le conseil des prud'homme et la elle m'envoie un contrat CDD à temps partiel de 3 jours antidaté et bien sur elle ne m'avait pas déclaré auprès de l'urssaf et j'ai appris plus tard que 2 jours après ne plus avoir de nouvelles de l'employeur elle avait essayé quelque un d'autre mais n'avait pas fait affaire ! J'aimerais si possible avoir des conseils au sujet de ma défense lors du jugement merci d'avance

Par ESP

Bonjour
Combien de temps avez vous travaillé ?

Par Corte13

4 jours